

La « Belle Époque », formules et réalités politiques, Besançon 10 octobre 2017, 18h-19h30

par Dominique Lejeune, Prof Dr Dr

C'est dès 1919, grâce à l'évidence née au sein de l'opinion publique et au milieu d'un consensus des plus rapides, qu'apparut l'expression de « Belle Époque » pour désigner le temps d'avant la Grande Guerre. Voici une formule beaucoup répétée, notamment dans un ouvrage que j'ai écrit et plusieurs fois réédité !

Formellement... c'est faux ! La question de la date d'apparition de l'expression a été traitée de manière « révisionniste » récemment par Dominique Kalifa dans un livre paru au début de cette année 2017. Dont acte... Mais... il va falloir nuancer !

- | | |
|------|--|
| I. | La question de la date d'apparition de la formule « Belle Époque » |
| II. | Politique : le « dedans » (comme disaient Louis XIV et Colbert...) |
| III. | Politique extérieure : le « dehors » |

I. La question de la date d'apparition de la formule « Belle Époque »

1°) Une erreur fréquente, une « mythologie de notre temps »

Que dit la vulgate, dont « ma » *Belle Époque*¹ ? C'est dès 1919, grâce à l'évidence née au sein de l'opinion publique et au milieu d'un consensus des plus rapides, qu'apparut l'expression de « Belle Époque » pour désigner le temps d'avant la Grande Guerre. « C'est là, au sortir de l'épreuve, dans une France dévastée et endeuillée, que naît la nostalgie d'un temps que, par contraste, on appelle la *Belle Époque*, nous disent la plupart des ouvrages. »² Le succès fut immédiat en France, à cause de la notoriété du bouleversement provoqué par le conflit sanglant qui venait de s'achever et par suite de la « vie chère » qui faisait regretter les facilités de la

¹ Dominique Lejeune, *La France de la Belle Époque. 1896-1914*, Armand Colin, 1991, collection « Coursus », 191 p., plusieurs rééditions dont en *e-book*.

² Dominique Kalifa, *La véritable histoire de la « Belle Époque »*, Fayard, 2017, 296 p.

société de consommation des années 1900. « **Belle Époque** » et « **avant 14** » devinrent **des expressions consacrées pour désigner une période calme, stable et heureuse**, pendant laquelle on avait conscience que les changements et les découvertes étaient marqués du signe de la lenteur et de la sagesse ancestrale.

Formellement... c'est faux ! La question de la date d'apparition de l'expression a été traitée de manière « révisionniste » récemment par les historiens Jacqueline Lalouette ¹ et, surtout, **Dominique Kalifa** dans un livre paru au début de 2017 (²). L'apport de Kalifa fait penser aux coordonnateurs de *L'Histoire mondiale de la France* récemment parue qui soulignent que la bataille de Poitiers n'apparaît comme date fondatrice (732 !) du roman national que dans les années 1980 et dans le discours de l'extrême droite. Il fait penser aussi à **l'avertissement lancé en 1965 par Alfred Sauvy dans *Mythologie de notre temps*** ³ : « Après la deuxième guerre [mondiale], a été créé de toutes pièces le mythe réactionnaire et bêtifiant de la *Belle Époque*. Les jeunes Français ont été incités à croire que ce fut un long temps de fêtes, autour de la place Pigalle. »

Le livre de Kalifa est une recherche sur l'imaginaire, social et mental, particulièrement bien menée. Il souligne d'abord qu'à l'époque du *Triomphe de la République*, que dans cette « extraordinaire séquence de progrès, de liberté, d'innovations, de bonheur » ⁴ l'expression est employée pour de toutes autres périodes (mêmes antiques), qu'elle est employée en **histoire de l'art** où elle rejoint le fameux « siècle d'or » des Espagnols. Très nombreuses sont les occurrences de « belle époque » dans la presse, **beaucoup plus d'ailleurs que ne le suggère Dominique Kalifa**, mais, entendons-nous bien, **au sens banal** (la belle époque de ceci ou cela, la belle époque d'untel, etc.), ou en matière d'art, tout cela parfois avec l'article indéfini.

Mais j'ajoute un exemple, situé dans les années 1900, exactement en 1903, pour le Xe siècle artistique byzantin. Il s'agit d'une communication de Gustave Schlumberger (1844-1929) à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, publiée dans les *Monuments et Mémoires* de celle-ci et éditée à part, grâce à la fondation

¹ Jacqueline Lalouette, *La France de la Belle Époque. Dictionnaire de curiosités*, Tallandier, 2013, 286 p. Page 14 : une « assertion » qui « pourrait bien être fautive ».

² Voir la référence note 2 de la page 1.

³ A.Sauvy, *Mythologie de notre temps*, Payot, 1965, 297 p.

⁴ D.Kalifa, *op. cit.*, p. 15.

Eugène Piot ¹, sous le titre *Deux bas-reliefs byzantins de stéatite de la plus belle époque faisant partie de la collection de Mme la comtesse R. de Béarn* ². Notons que l'expression, présente dans le titre mais aussi dans la première ligne du texte est « **la plus belle époque** »...

2°) L'apport de Dominique Kalifa

La véritable expression de Belle Époque, **on la trouve presque**, dans le champ culturel, lorsque **Fréhel** ³ chante « ses » regrets (« Où est-il donc ? ») en 1937 dans le film de Julien Duvivier *Pépé le Moko* (mais les témoignages prouvent que l'actrice en rit après chaque prise...). Mais, surtout, elle est avérée comme titre d'une **chanson de l'opérette *La Poule de 1936, Ah ! la belle époque***, mais au sens banal du « bon temps » d'autrefois. L'idée, le « concept » si l'on veut, et des quasi synonymes de « Belle Époque » apparaissent auparavant dans des mémoires, comme ceux du fameux **Boni de Castellane** (1924-1925) ⁴, dans des chansons, ainsi dans *Où sont-ils donc* d'André Decaye (1926), et dans la fresque des *Thibault* de **Roger Martin du Gard** (1922-1929).

Tout cela réapparaît avec la crise des **années 30**, qui renforce la nostalgie vis-à-vis des « années 1900 » : André **Warnod** (1885-1960) publie *Visages de Paris* dès 1930, Paul Morand *1900* l'année suivante, Louis **Chéronnet** (1899-1950) *Découverte du monde. À Paris... vers 1900* en 1932, **Jules Romains** *Les Hommes de bonne volonté* à partir de cette année 1932, puis des articles paraissent et surtout des films sont réalisés, comme *La Dame de chez Maxim's* (Alexandre Korda, d'après la pièce de Georges Feydeau) en 1933. On peut ajouter les souvenirs de **Cocteau**, qui paraissent dans *Le Figaro* de janvier à mai 1935, le cycle romanesque de *La Chronique des Pasquier* de Georges **Duhamel** (1933-1945), *Les Cloches de Bâle* d'Aragon (1934). La Belle Époque est le *Paradis perdu*, titre du film qu'Abel Gance tourne en 1939. Entre-temps, le **couturier Paul Poiret** (1879-1944) a publié *En habillant l'époque*, en 1930, et a employé l'expression de « **Belle Époque** » (page 14), mais à propos des expositions

¹ Alimentée depuis 1894 par la fortune du critique d'art et collectionneur Eugène Piot, décédé en 1890 en la léguant à l'Académie.

² Ernest Leroux éditeur, 10 p. Trouvé par moi à la BnF. La comtesse de Béarn était Martine-Marie-Pol de Béhague (1869-1939), comtesse René de Galard de Brassac de Béarn, mécène, collectionneuse, grande voyageuse, propriétaire de l'hôtel particulier du 123 rue Saint-Dominique à Paris (devenu à la mort de la comtesse l'ambassade de Roumanie) et du château de Fleury-en-Bière (Seine-et-Marne).

³ Marguerite Boulc'h (1891-1951).

⁴ B. de Castellane (1867-1932), *Comment j'ai découvert l'Amérique*, G.Crès et Cie, 1924, et *L'Art d'être pauvre*, *idem*, 1925, réédition sous le titre *Mémoires*, Perrin, 1986, 2015.

de 1889 et 1900, qu'il confond d'ailleurs, dans l'exclamation « Quelle belle époque ! »¹.

C'est sur les ondes de **Radio-Paris** que le jeune réalisateur **André Alléhaut** (né en 1910) inaugure en novembre 1940 une nouvelle émission intitulée « **Ah la Belle Époque ! croquis musical de l'époque 1900** »². « Il s'agit d'un programme de quarante-cinq minutes, diffusé en début de soirée, d'abord à 19 heures 15 puis à 20 heures, et composé de deux séquences distinctes : l'animateur évoque d'abord un aspect pittoresque ou plaisant des années 1900, une soirée au théâtre, une promenade sur les boulevards ou sur les bords de Marne, un tour sur le chemin de fer à impériale de la Compagnie de l'Est. Puis l'orchestre dirigé par Victor Pascal enchaîne quelques-uns des grands succès du temps, *Les Bas noirs*, *Fascination*, *Viens Poupoule* ou *Caroline*. Le succès de l'émission est immédiat, assurent les magazines radiophoniques. » Et en mars 1943 « **Ah la Belle Époque !** » devient une revue de music-hall et deux recueils de chansons « années 1900 » sont publiés en 1942 et 1943.

Dont acte, pour ma *France de la Belle Époque* et au nom de tous les historiens du XXe siècle qui ont répété à satiété que c'est dans les années 1920, grâce à l'évidence née au sein de l'opinion publique et au milieu d'un consensus des plus rapides, qu'apparut l'expression de « Belle Époque » pour désigner le temps d'avant la Grande Guerre. Dont acte, mais admettons que l'« erreur » est, en fait, un glissement d'une décennie à la précédente...

3°) Après la Libération

La formule « Belle Époque » n'est utilisée dans des livres de souvenirs et d'histoire qu'après la Seconde Guerre mondiale. Les premiers souvenirs dans lesquels figure l'expression de « Belle Époque » sont ceux de **Georges de Lauris** (1876-1963), publiés en 1948 sous le titre *Souvenirs d'une Belle Époque*³. L'année suivante vinrent les mémoires de **Maurice Testard** (1880-1969), publiés en 1949 sous le titre *Machine arrière. Au joli temps de la belle époque*⁴, l'expression désignant les années 1900, commençant réellement en 1900. On eut ensuite les souvenirs d'André Becq de

¹ Paul Poiret, *En habillant l'époque*, Grasset, 1930, réédition, 1986, 244 p.

² Je dois ce qui suit à D.Kalifa, *op. cit.*, pp. 88 & suiv.

³ Amiot-Dumont, 1948, 287 p. Trouvé par Kalifa.

⁴ Vigot éditeur, 230 p. Trouvé par mes soins.

Fouquières (1874-1959), *Cinquante ans de panache*, publiés en 1951 (1) sur un papier de qualité « belle époque », sous une reliure élégante et avec un portrait en couleurs de l'auteur, célèbre « homme du monde » de la Belle Époque et de l'entre-deux-guerres. Puis vinrent les **mémoires de la baronne Cléo de Mérode** (1875-1966) — icône de beauté retraitée, personnage savamment construit, venant de gagner son procès contre Simone de Beauvoir — *Le Ballet de ma vie*, en 1955 (2), mémoires dans lesquels il y a (pages 191-193 et 312) **cette définition** :

« Les suprêmes années de ce siècle finissant vibraient d'une intensité de vie prodigieuse. On était sollicité de cent côtés à la fois par des attractions sans cesse renaissantes. C'étaient des réceptions d'illustres étrangers, des fêtes merveilleuses, des réalisations d'art inédites, des nouveautés en foule. La Belle Époque, a-t-on dit. Eh oui, c'était une belle époque ! Une époque extraordinaire ! Vit-on jamais, comme en cette fin du XIXe siècle, une si puissante germination d'idées, une telle effervescence de création ? [...]

Années de fermentation, années d'efforts, années de lutte entre les vieilles formules et les conceptions neuves... certes c'était une belle, une passionnante époque ! [...]

Sans doute les salaires étaient bas ; nous-mêmes, les artistes, étions assez mal payés [...]. La condition des travailleurs était loin d'être ce qu'elle est aujourd'hui ; non seulement ils gagnaient peu, mais on ne leur accordait ni retraites ni congés payés ; et il y avait beaucoup de pauvres : cela a été dit et répété souvent par ceux qui raillent l'expression *Belle Époque*. C'est vrai, mais les loyers ne coûtaient rien ; on mangeait au restaurant pour un franc cinquante et même moins [...]

Et le peuple était-il si malheureux ? [...] L'impression générale était d'abondance et de gaieté. Peut-être que mon souvenir embellit toutes ces choses lointaines. [...]

Je rentraï à Paris au printemps de 1915. [...] La *Belle Époque* semblait dater d'avant le déluge ! La guerre en avait sonné les funérailles. J'avais l'impression que toute une société légère, joyeuse, insouciante, venait d'entrer dans le domaine des fantômes. »

Les années 50 ! Cette décennie n'est-elle pas une nouvelle Belle Époque ? Nous en parlerons demain ! Dominique Kalifa, qui s'est fait avec talent l'historien de l'expression de « Belle Époque »³, écrit qu'elle n'a « aucun mal à s'adapter au contexte de la Libération » et il ajoute :

« Et c'est dans la France de la IVe République qu'elle connaît ses plus grandes heures et forge les traits durables de son identité. [...] La] vogue des films *en costumes* explose véritablement à partir de 1945 pour atteindre son apogée au milieu des années

¹ Pierre Horay éditeur, 505 p. Trouvé par Kalifa, mais j'ajoute quelques détails. L'ouvrage se présente sous la forme d'une sorte de coffret...

² Cléo de Mérode, *Le Ballet de ma vie*, Pierre Horay, 1955, réédition, 1985, 355 p. Signalé rapidement par Kalifa, j'ajoute la citation, etc.

³ Dominique Kalifa, *La véritable histoire de la « Belle Époque »*, Fayard, 2017, 296 p. Je fais référence ici à la deuxième partie.

1950. [... Aux avant-gardes artistiques de la Belle Époque] Paris libéré offre une pleine et entière reconnaissance. Le symbole en est assurément Picasso, vilipendé par la Révolution nationale, mais qui devient dès 1944 une grande figure de la France retrouvée. [... C'est] le retour en grâce des lieux traditionnels [, Maxim's, le Moulin-Rouge...] Tandis que se confirme l'immense succès d'Édith Piaf, dont l'inspiration renouvelle pour partie la tradition *réaliste*, d'innombrables compilations se contentent de reprendre les grands airs 1900 : *Reviens*, *Fascination*, *La valse brune* ou *Frou-Frou*. En 1954, *Tino Rossi chante la Belle Époque*, suivi par Mathé Altéry, qui offre en 1957 *Treize mélodies de la Belle Époque 1*. »

Et Dominique Kalifa termine sa deuxième partie avec « la déferlante mémorielle », « la très âpre nostalgie engendrée par les transformations de Paris », les plus de 60 films français à « l'esprit 1900 », les « grandes fresques » et « synthèses historiques qui paraissent en ces années d'après-guerre », celles de Jacques **Chastenet** (1893-1978) et de Gilbert **Guilleminault** (1914-1990), le *Paris en 1900* de Robert **Burnand**, l'histoire savante de la Belle Époque de Georges **Bonnefous** (1867-1956) et de Jacques **Gouault**, le tome VI de la grande *Histoire des relations internationales* de Pierre **Renouvin** (1893-1974), les grandes expositions...

On peut ajouter, dans le domaine de l'histoire du spectacle, la parution dès 1946 du petit livre de Fernand Canyameres, *L'Homme de la Belle Époque 2*, dans le champ de l'histoire de la vie littéraire, *L'époque 1900. 1885-1905*, du très subtil et généreux André Billy (1882-1971) 3.

4°) Controverse dans la controverse

Je rappelle d'abord mon objection du « glissement » (voir plus haut), j'ajoute qu'il est possible de **jouer à l'arroseur arrosé** avec Dominique Kalifa ! En effet, l'armistice du 11 novembre 1918 a été signé dans une clairière de la forêt de **Compiègne**, sise sur la commune de **Compiègne**, et non pas à Rethondes comme il a été trop souvent répété (page 86).

On pourrait ajouter qu'il y a chez lui de **nombreuses erreurs de dates** quant à la publication des ouvrages et à la sortie des films, une erreur dans le prénom de Henri Vincenot (1912-1985, page 173) et, deux fois, la confusion classique entre **programmes officiels d'histoire et manuels** (pages 165 et 199).

¹ J'ajoute dans la série dite des « Treize ». Mathé Altéry : Marie-Thérèse Altare, née en 1933.

² Les Éditions universelles, 1946, 161 p.

³ Tallandier, 1951, 485 p. !

Mais surtout **trois choses, provoquant des objections**, me gênent après mon approbation globale et admirative. D'abord **Dominique Kalifa « ratisse » large**, notamment en traquant les expressions « années 1900 » et « avant-guerre » à défaut de celle de « Belle Époque ». Kalifa traite aussi de l' « avant-guerre » !

J'ai ensuite un désaccord, partiel, avec l'auteur. Il concerne **les années 1920**. Dominique Kalifa écrit page 57 que « l'heure de la grande nostalgie n'a pas encore sonné ». C'est oublier les **veuves de guerre et les orphelins** qui n'ont rien à faire de « la croissance économique qui atteint des niveaux record » et l' « appétit de vivre » des années 1920 (1) ! Et la « **vie chère** », expression indubitablement de l'époque (la « vie chère » qui faisait regretter les facilités de la société de consommation des années 1900) ? **Et les deuils**, sur lesquels l'historiographie française s'est largement penchée ces dernières décennies ? **La « nostalgie » ne peut ici être légère, elle est indubitablement profonde**. Comme elle le sera à la fin des années 40, ce que Dominique Kalifa reconnaît sans ambages page 135 : « L'expression *Trente Glorieuses*, appliquée sans nuance aux années qui suivent la Seconde Guerre mondiale, masque l'ampleur des difficultés que rencontre alors le pays » ! **Pourquoi ne pas utiliser ce raisonnement pour l'autre après-guerre ?**

Après la joie à l'annonce de la fin du cauchemar, les populations sont toujours exaspérées par les **difficultés quotidiennes** : pénuries alimentaires et rationnements sont encore de règle dans toutes les villes d'Europe. Les destructions des voies ferrées, le manque de charbon, l'instabilité dans la majeure partie des pays vaincus accentuent ces problèmes, d'autant plus intolérables que les démobilisés ne trouvent pas immédiatement du travail. Ces difficultés conduisent en Europe à de véritables **révoltes** qui s'inspirent plus ou moins du modèle de révolution bolchevique.

Ma **troisième objection** est bien plus sérieuse. Les occurrences relevées par Kalifa, celles de toutes les expressions, relèvent de la **culture savante**, lettrée, bourgeoise, petite bourgeoise parfois mais **bourgeoise**. Dominique Kalifa reconnaît lui-même à cet égard une évidence (page 147) : « Évidemment, cette Belle Époque-là est surtout celle des classes supérieures, de celles qui mènent *la grande parade mondaine*, s'exhibent dans les loges de théâtre, au foyer de l'Opéra, dans les salons, les grands restaurants, les courses, les bals, le Bois. » Mais comment lister les occurrences de « Belle Époque » dans la **culture populaire**, quotidienne et orale, celle qui ne laisse pas de traces, celle dont tous les témoins ont disparu et dont les témoignages ont toutes les chances de n'avoir jamais existé ? Rien ne prouve qu'il n'y

¹ D.Kalifa, *op. cit.*, p. 47.

ait pas eu parmi **les familles** des six millions de soldats survivants, chez les centaines de milliers de veuves et parmi les **autres individus adultes**, baignant dans la « vie chère », les **incertitudes** extérieures et les **inégalités** sociales des « années folles », le regret, la **nostalgie des années 1900**, au sein de l'évidence et du consensus que je notais tout à l'heure. Un lecteur/auditeur découvrira peut-être un article de presse ou des souvenirs personnels qui... Certes, **on m'objectera que rien ne prouve mon hypothèse**, que je n'ai d'ailleurs pas inventée, mais d'une part rien ne pourra jamais prouver le contraire et, d'autre part, Dominique Kalifa n'a-t-il pas été pris dans le **piège de sa (copieuse, savante) documentation, comme aurait dit mon regretté ami historien Bernard Lepetit ? Problème de la preuve de l'inexistence...**

Conclusion du I : Certes l'invention du terme se trouve précisée par D. Kalifa, d'accord, mais il subsiste le glissement chronologique signalé plus haut, et surtout un (gros) problème...

II. Politique : le « dedans » (comme disaient Louis XIV et Colbert...)

1°) Le cas de la vie politique du Doubs, d'après Louis Mairry

Louis Mairry, *La vie politique dans le département du Doubs sous la Troisième république (1870-1940)*, Thèse pour le doctorat d'État ès lettres soutenue devant l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), dirigée par Jean-Marie Mayeur, 1990, 3 vol. dactyl., 1 722 p., cartes, bibliographie, compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mai-juillet 1991, p. 409.

L.Mairry, *Le département du Doubs sous la IIIe République. Une évolution politique originale*, Besançon, Cêtre, 1992, 483 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, sept. 1992, pp.409-410, compte rendu dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1996, pp. 396-397.

Mon collègue de Montbéliard puis de Dijon Louis Mairry a renoué avec la solide tradition française des thèses départementales en soutenant, devant un jury présidé par François Goguel (1909-1999), une thèse ancien régime consacrée à la vie politique d'un Doubs de 300 000 habitants environ, qui **choisit d'abord et résolument la République et la gauche (en 1885, tous les parlementaires sont républicains et, de 1898 à 1914, les radicaux dominant), mais qui est reconquis par la droite** : en 1936 il est l'un des rares départements à élire uniquement des députés de droite.

Entre 1870 et 1888, **le Doubs choisit donc la République et la gauche**, camp qui n'était pas le sien sous l'Empire. Malgré la résistance des royalistes et en particulier des orléanistes, les républicains opportunistes d'abord, puis les radicaux, vont aller de succès en succès à partir de 1876 : après une fine étude des périodes de la guerre — très durement vécue — et de la Défense nationale, de l'Ordre moral, **les scrutins** sont scrupuleusement étudiés dans leur préparation, leur déroulement et leur résultat. Les causes ? L'Empire rendu responsable de l'Année terrible, **le patriotisme et le visage rassurant de la République nouvelle**, l'influence des protestants, l'évolution économique et sociale ; les journaux, le clergé, les loges, les comices, les comités républicains, les "préfets de combat", voici pour les groupes de pression et les moyens de propagande. Les hommes, "fondateurs de la République" (P.Barral 1) et autres, ne sont pas oubliés : les frères Ordinaire, Albert Grévy, Alfred Rambaud, comme plus tard le pittoresque marquis de Moustier pour l'autre bord. La géographie n'est pas négligée, ne se limitant d'ailleurs pas à la classique opposition entre la "montagne" et les villes de l'Ouest et du Nord du département.

¹ P.Barral, *Les Fondateurs de la Troisième République*, coll. U, 1968, 359 p.

Une deuxième période s'étend de 1889 à 1914. Les radicaux dominent certes la vie politique du département, mais leurs succès sont de plus en plus disputés à partir de 1895 et surtout de 1900 : le Doubs hésite entre radicalisme et ce que Louis Mairry appelle "nouvelle droite". Celle-ci se lance à la reconquête électorale du département en partant de scrutins locaux victorieux pour aboutir aux scrutins sénatoriaux et législatifs. Les progrès **radicaux** sont indiscutables : en 1889 trois parlementaires sur les huit du département ; en 1914 six (quatre députés et deux sénateurs). Avec de surcroît la majorité au conseil général (jusqu'en 1913), avec les municipalités des villes importantes, ils sont devenus la force politique prépondérante du département. L'emprise ne s'était pas étendue de manière continue, les échecs ponctuels avaient été au contraire sévères, les formes étaient **hétéroclites** : ainsi, **le docteur Grenier est (unique !) député musulman, élu en 1896**. Surtout, **le parti radical se divise petit à petit**, et si le socialisme ne parvient pas à s'implanter solidement la droite se renouvelle avec vigueur. Il ne s'agit plus de la vieille droite conservatrice, déconsidérée, mais **d'une "nouvelle droite", catholique, "pré-ralliée", active et réfléchie, voire syndicale et légèrement démocrate chrétienne, nationaliste inévitablement, mais avec le correctif de la tradition patriotique départementale**. C'est l'Action libérale populaire de Jacques Piou, ce sont les progressistes (Moustier et Rambaud), bien davantage que l'Action française. **En 1912, un progressiste catholique, Antoine Saillard, enlève la mairie de Besançon, et en 1913 René de Moustier accède à la présidence du conseil général**. Le Doubs va-t-il basculer politiquement en 1914 ?

La question est provisoirement mise entre parenthèses par **la Grande Guerre**, qui forme la troisième partie de l'étude de Louis Mairry. Depuis plusieurs années, dans ce département industriel et proche de la frontière, le danger de la puissance démographique, industrielle et commerciale de l'Allemagne était ressenti avec une particulière inquiétude, d'autant plus que les habitants se souviennent de la guerre de 1870-1871. Elle avait profondément marqué le pays et la question d'Alsace-Lorraine n'avait d'ailleurs pas ici perdu de son acuité. Nervosité soudaine de juillet 1914, Union sacrée — tous se dressent contre l'envahisseur, y compris les socialistes pacifistes et antimilitaristes comme Louis-Oscar Frossard — , **impact de l' "assassinat" du caporal Peugeot (par un Alsacien, le sait-on souvent ?)**, poids particulier ici de la nouvelle de l'évacuation de Mulhouse et de l'invasion des départements du Nord de la France. Dans le diocèse de Besançon, le thème de la guerre, **châtiment de Dieu à l'encontre des fautes de la France républicaine et anticléricale**, est particulièrement développé. Louis Mairry étudie longuement la réalité politique de l'Union sacrée et l'évolution de l'état d'esprit de la population pendant la guerre, avec ici comme ailleurs le contraste désormais classique entre les deux années 1917 et 1918. Sans entrer dans tous les détails, signalons en outre des études des solidarités ouvrières,

de l'évolution du paternalisme patronal, du réveil socialiste (on retrouve Frossard) et de la renaissance syndicale, cette dernière très copieuse : le volume consacré à la Grande Guerre fait d'ailleurs plus de 500 pages...

Après 1919, le Doubs choisit progressivement puis exclusivement la droite, qui triomphe entre 1936 et 1940 : tous les parlementaires, les deux tiers des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement et des municipalités ! Jusque-là, alors que les sénateurs ne sont que des élus de droite, les élections à la Chambre voient alterner le succès des candidats des deux camps — les succès de la droite sont donc longtemps contestés — , avant de donner, avec le retour en 1928 au scrutin d'arrondissement, une majorité de députés de droite. **Ce triomphe s'explique par les profondes divisions du parti radical et par le renouvellement de la droite**, surtout grâce à l'U.N.R. ("Union nationale républicaine du Doubs"). **En 1936, le Doubs est à contre-courant de la plupart des autres départements** ; ensuite, les contestations contre les gouvernements de Front populaire et celui de Daladier se multiplient et se diversifient, venant de tous les horizons. On remarque les personnalités des Peugeot, du marquis René de Moustier et de son fils, le comte Léonel, du médecin d'extrême droite Biéatrix, du colonel Jean Fabry, ainsi que la vigueur de la vie syndicale et une étude très précise de la guerre de 1939-1940.

2°) Les droites de René Rémond

Dans son ouvrage classique sur la droite en France, paru dans une **première édition en 1954**, réédité et complété à plusieurs reprises ¹, et que l'école historique française n'a pu que largement confirmer et illustrer par la suite, René Rémond a exposé l'apparition de **trois droites**, à des moments successifs de l'évolution politique de la France : « La première emprunte aux *ultras* de la Restauration leur doctrine, la contre-révolution : elle est la tradition faite système et érigée en politique. [...] La seconde, conservatrice et libérale, hérite son fond de l'*orléanisme*.[...] La troisième a opéré un amalgame d'éléments hétérogènes sous le signe du *nationalisme*, dont le bonapartisme est un précurseur. »

On objectera que le temps a passé, et que si l'on se place en 1899, au moment où Waldeck-Rousseau accède au pouvoir, il semble qu'il existe **trois autres droites, les « ralliés », les « progressistes »** — qui avaient de plus en plus évolué vers la Droite, d'ailleurs, et que l'affaire Dreyfus fait basculer — et **le « nationalisme »**. De ce dernier,

¹ R.Rémond, *La Droite en France de 1815 à nos jours : continuité et diversité d'une tradition politique*, Aubier, 1954, div. rééditions, jusqu'en 1998.

le boulangisme a dressé l' « acte de naissance » et l'Affaire l' « acte de baptême » (R.Rémond), et il se présente comme une droite nationale militariste, plus cléricale que véritablement religieuse, violemment antiparlementaire et anti-intellectualiste, deux exutoires étant l'agitation de rues et la polémique de presse à l'affût des scandales.

La démonstration de l'existence d'une filiation avec les trois droites plus anciennes est aisée. **Les « ralliés » sont visiblement les mêmes que les légitimistes** : mêmes hommes, d'anciens monarchistes dont la mort du comte de Chambord en 1883 a laissé vacante la fidélité monarchique, et une idéologie restée conservatrice. **Orléanistes et progressistes** ne sont pas les mêmes personnages, mais ils ont les mêmes idées « juste milieu » : être à mi-chemin de la révolution et de la réaction, manifester peu de souci pour les problèmes sociaux. **Continuité aussi entre bonapartistes et nationalistes** : on retrouve souvent les mêmes individus et presque toujours des zones d'influence électorale identiques, mais il y a dans le nationalisme un élément neuf, l'antisémitisme.

Le grand changement n'est pas dans la nature des droites mais dans leurs rapports : le **nationalisme** a en quelques années pris un tel développement et exercé une séduction si forte **qu'il impose, bon gré mal gré, son ton, son style, ses méthodes, aux deux autres droites**. C'est l'affaire Dreyfus, évidemment, qui a provoqué à l'extrême droite l'apparition de cette nouvelle famille politique qu'est le nationalisme doctrinal auquel Maurice Barrès (1862-1923) a cherché à donner une assise intellectuelle mais qui est aussi sensible au darwinisme social de Vacher de Lapouge (1854-1936) et de Jules Soury (1842-1915). Certes, parlementairement le nationalisme représente moins que les progressistes, mais il est **la force vitale des ligues**, Ligue des Patriotes, Ligue antisémite, Ligue de la Patrie française, et **Ligue d'Action française**. Cette dernière, « promise à l'avenir le plus durable », n'est-elle pas la synthèse fondamentale ?

Créée en 1898 par Henri Vaugois, professeur de philosophie de 34 ans, et un critique littéraire de 26 ans, Maurice Pujo, **l'Action française** fut d'abord, dans la perspective des législatives, un comité électoral nationaliste ; elle devint un mouvement politique, qui se voulut doctrinaire autour des deux formules principales « nationalisme intégral » et « réaction d'abord ! », et de surcroît, à partir de 1899, elle lance une revue bimensuelle, *Bulletin* puis *Revue d'Action française*, transformée en quotidien en 1908.

Adhère au bout de quelques mois, intrigué par un article de Pujo paru dans *L'Éclair*, un jeune poète provençal, disciple de Mistral. Cet admirateur des lettres

classiques avait eu la révélation de la civilisation gréco-romaine au cours d'un voyage en Grèce effectué en couvrant les premiers Jeux olympiques de l'ère moderne (1896) pour le compte de *La Gazette de France*, puis lors d'un autre voyage en Italie (1897). Méprisant les « nuées germaniques » et autres rêveries romantiques, **Charles Maurras** (1868-1952), convertit en quelques mois le groupe — nullement hostile auparavant à la République — au monarchisme qu'il étudie dans son *Enquête sur la monarchie*, toujours pour le compte de *La Gazette de France*. **Il devient le chef incontesté de l'Action française**, qui grâce à lui dramatise les périls de l'heure : la France, pays de tradition catholique et royale, se trouvait au bord du précipice par la faute de gouvernants méprisables. L'« A.F. » opère au fond la synthèse entre quatre courants. Les deux premiers sont le traditionalisme — cf. « réaction d'abord ! » — et le nationalisme « intégral », xénophobe, antisémite, décentralisateur, un nationalisme de défense et de repli (cf. « la France seule », formule de Maurras). S'y ajoute... le positivisme : pour un Maurras, qui est agnostique, le monarchisme n'est pas de droit divin, l'Église n'est qu'un tuteur de la société civile et il n'y a pas de mystique royale. C'est une méthode scientifique d'observation des faits qui lui permet de déduire de l'expérience historique les lois de la société politique, et c'est la Raison qui veut qu'on soit royaliste, comme elle veut pour les adversaires qu'on soit... « républicain ». L'adhésion va donc à une institution, non à une personne, une famille ou une dynastie. Cependant, l'Action française ralliera *de facto* un très grand nombre de croyants, de sorte que ce positivisme se tempérait et le royalisme se banalisait. Le dernier courant que l'Action française inclut dans son corps doctrinal est de façon surprenante le socialisme antiétatique, issu de certains aspects du socialisme « utopique » du premier XIXe siècle, à la condition expresse de le débarrasser de ses éléments démocratiques et dits « cosmopolites » ; le syndicalisme révolutionnaire, l'anarcho-syndicalisme, sera d'ailleurs considéré au début par l'Action française comme proche d'elle et elle verra même favorablement les grèves !

L'Action française recueille du nationalisme sa violence verbale, dirigée notamment contre la « gueuse », l'antisémitisme, l'antiparlementarisme, la répudiation des principes démocratiques ; elle a l'avantage de constituer un véritable « bloc » contre-révolutionnaire en politique, mais aussi en littérature et en philosophie. Bloc fort manichéen qui propose des idées simples, contre la Réforme et les protestants, le romantisme et la Révolution, contre les juifs, les francs-maçons et les « métèques », contre la République, la démocratie et les grands magasins, en faveur d'une monarchie héréditaire, antiparlementaire, protectionniste et décentralisée, redonnant à la France gloire et grandeur.

Quelles sont les causes du succès de l'Action française ? La ligue profite manifestement de l'affaiblissement de l'orléanisme monarchique (le comte de Paris 1 est mort en 1894 et son fils et homonyme, Philippe d'Orléans 2, le nouveau prétendant, est un incapable), mais surtout elle est un nouveau langage pour les royalistes et un corps de doctrine pour une jeunesse privée de perspectives. C'est une réflexion sur l'institution monarchique et non une fidélité banale à une personne. De plus, elle bénéficie pour longtemps du prestige intellectuel que lui confère la présence en son sein d'écrivains renommés et de talent et à partir de 1903 de **Léon Daudet**, polémiste de premier plan. Elle profite de l'essoufflement des droites classiques, de l'indigence doctrinale des ligues, des « persécutions » anticatholiques du temps de Combes et des Inventaires, de la montée du péril allemand, de l'attrait qu'elle offre en étant à la fois un système cohérent, une école de formation — un Institut d'Action française dispensera à partir de 1906 un véritable enseignement — et un groupe d'agitation permanente, menée par les célèbres « camelots du Roi », animés par Pujo et le sculpteur Real del Sarte.

La tripartition de René Rémond a été discutée sérieusement pour la fin du XIXe siècle et la Belle Époque. Michel Winock a proposé, de manière convaincante, de considérer les ligues et le nationalisme non pas comme la droite bonapartiste de René Rémond mais comme **une quatrième droite, « national-populiste »**, marquée par un nationalisme « fermé », l'antisémitisme, la xénophobie, le populisme : c'est une **extrême droite radicale peu compatible avec le modèle « rémondien »**, divisée et qui « trouve son débouché dans un certain nombre de mesures du régime de Vichy, et qui saura trouver son unité plus tardivement dans le Front national.

Une bibliographie pour ce 2°) :

JEANNENEY Jean-Noël & SIRINELLI Jean-François dir., *René Rémond historien*, Presses de Sciences Po, 2014, 152 p.

WINOCK Michel, *La droite hier et aujourd'hui*, Perrin, 2012, 272 p., compte rendu dans *Historiens & Géographes*, janvier-février 2013, pp. 320-321

WINOCK Michel dir., *Histoire de l'extrême droite en France*, Seuil, 1992, 328 p., réédition, 1994

WINOCK Michel prés., *La Droite depuis 1789. Les hommes, les idées, les réseaux*, Seuil, coll. "Points", 1995, 414 p.

3°) Lucien Febvre militant socialiste à Besançon 1907-1912

¹ Philippe d'Orléans, petit-fils de Louis-Philippe, 1838-1894.

² 1869-1926.

D'après Joseph Pinard, *Lucien Febvre militant socialiste à Besançon 1907-1912*, Cêtre éditeur, 2011, 325 p.

Professeur au lycée pendant cette période, **soutenant sa thèse** (*Philippe II et la Franche-Comté*) en 1911, Febvre est un jeune **1 intellectuel socialiste** indigné par les radicaux au pouvoir, et singulièrement par Clemenceau, et convaincu de l'imminence d'une révolution politique et sociale, qu'il appelle de ses vœux. Il donne à **l'hebdomadaire franc-comtois** *Le Socialiste comtois* (1906-1909) **une trentaine d'articles**, non signés (ainsi font presque tous les auteurs), que J.Pinard analyse, après une **peinture de la vie politique de Besançon et de la Franche-Comté**.

Lucien Febvre manifeste une **farouche hostilité à la conquête parlementaire du pouvoir, à l'arbitraire de Clemenceau**, de la sympathie pour la CGT anarchiste, une certaine violence et du manichéisme.

Febvre habite la modeste maison familiale de ses parents, bâtie par son grand-père (6 rue des Fontenottes 2), sa thèse soutenue il aspire à être nommé à la petite (7 chaires) Faculté des Lettres de Besançon, mais, plus ancien docteur, Albert Mathiez prend le poste et **Lucien Febvre est nommé à la Faculté des Lettres de Dijon. Il cesse alors de militer, tout en restant politisé** jusqu'à la fin de sa vie !

4°) *L'Armée nouvelle de Jaurès*

Jaurès avait travaillé la question dès les vacances parlementaires de 1908 et 1909, malgré ses obligations militantes (Jaurès a toujours été un bourreau de travail...) et s'y était préparé par **un premier livre, *La guerre franco-allemande* (1870-1871)**, publié en 1908 et consacré pour l'essentiel à la question des responsabilités dans le déclenchement de la guerre. La **proposition de loi** fut d'abord imprimée en date du 14 novembre 1910 dans le *Journal officiel*, il y développait une **conception purement défensive de l'armée**, une armée façonnée pour la défensive et non pour l'offensive, la guerre devant défendre le « droit des gens » : « Toute guerre est criminelle si elle n'est pas manifestement défensive ». Jaurès dit d'ailleurs son admiration pour Moltke, qui rejette la doctrine de l'offensive à tout prix ! Il s'inspire du souvenir de la Grande Révolution, mais aussi du **Gambetta** du Gouvernement de la Défense nationale : cette conception de la guerre et de l'armée n'est pas du tout léninienne...

¹ Né en 1878, il a 29 ans à sa nomination au lycée de Besançon.

² À l'est du Doubs, près de la gare de Besançon – Mouillère.

Le projet ne vint jamais en discussion : vives critiques à droite, très souvent de mauvaise foi, attaques très violentes de Péguy, mais critiques des guesdistes aussi. **Jaurès tira de ses interventions un livre, qui se termine par sa proposition de loi, *L'Armée nouvelle*, et fut réédité en 1992, avec une présentation par Jean-Noël Jeanneney.** L'ouvrage eut de l'influence sur certains officiers, notamment sur le plan de l'emploi des régiments de réservistes ; la lecture que **Charles de Gaulle** fit de *L'Armée nouvelle* renforça sa volonté de travailler la question de l'Armée au sein de la rénovation de l'État et d'inventer de nouveaux instruments militaires pour l'armée future. Dans sa réflexion sur l'armée, de Gaulle dut beaucoup à *L'Armée nouvelle* de Jaurès, même si leurs thèses s'opposent incontestablement : en effet, la technicité de l'armée moderne est le principal argument contre Jaurès...

Ajoutons une influence à très long terme, jusqu'à la Ve République et pas seulement grâce à de Gaulle : l'emploi des réservistes instruits à l'heure actuelle, le corpus d'idées de tout ministre socialiste de la Défense nationale, etc., mais bien sûr **la suppression du service militaire obligatoire a été une rupture** (on peut objecter : Jaurès s'y serait-il opposé ?). Jeanneney réfuta par un article dans *Le Monde* la « captation d'héritage » que firent de Jaurès les pacifistes au moment de la guerre du Golfe, se réunissant au café du Croissant et à la station de métro Jaurès...

III. Politique extérieure : le « dehors »

La question nationale se réveilla en 1905, nous conduisant à un retour en arrière : quelle situation a été faite à la France dans le contexte colonial et international ?

1°) La situation au début de la Belle Époque : un extérieur rassurant

a) La « plus grande France »

Pour désigner l'ensemble imposant formé par la métropole et l'outre-mer, l'expression de « la plus grande France » apparut pour la première fois sous la plume de **Jacques Léotard, secrétaire général de la Société de Géographie de Marseille, en 1903**. Le « drapeau civilisateur » de la France flotte alors, à ses yeux, « sur des territoires dont la superficie atteint près de vingt fois celle de la métropole, avec une population qui dépasse d'un cinquième celle de notre pays. »

L'expansion coloniale a fait passer l'empire colonial de 900 000 km² en 1876 à plus de 10 millions à la Belle Époque et de 6 à 55 millions d'habitants. Au Maghreb, un relatif peuplement de l'Algérie a été fait, le protectorat français a été établi sur la Tunisie et la Belle Époque sera l'ère des accords internationaux donnant à la France une position prédominante sur le Maroc. Les colonies françaises sont nombreuses en Afrique noire ; en deux phases (1885 et 1896) Madagascar est devenue française. Le partage colonial entre grandes puissances s'est étendu à l'Indochine : au Cambodge et à la Cochinchine, sous souveraineté française depuis le Second Empire, la France a ajouté les protectorats du Tonkin et de l'Annam en 1885 et une installation au Laos en 1893. Tandis qu'un accord franco-anglais maintenait le Siam comme État-tampon (1896), l'exploitation économique du Viêt-nam — ensemble « pacifié » depuis peu et formé par la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin — a commencé, et la France participe au *break up of China*.

Une partie des colonies d'Afrique sont réunies en une Afrique occidentale française (**A.O.F.**) depuis 1895, celles d'Indochine en une **Indochine française** (ou Fédération indochinoise) depuis 1887, mais les types d'administration sont très hétérogènes. On a longtemps hésité pour l'empire colonial entre **l'assimilation** — centralisation, gouvernement direct par la France, utilisation des lois françaises — et **l'association** — maintien des autorités et coutumes traditionnelles, adaptation de la législation métropolitaine — sans homogénéité dans la solution.

En termes de **mise en valeur**, les différences sont considérables entre les divers ensembles de colonies. L'Indochine est de loin l'ensemble de colonies qui l'emporte par la richesse et la population, les colonies françaises d'Afrique sont largement dominées par l'agriculture vivrière traditionnelle, souvent itinérante (et sur brûlis), mais de très vastes concessions de plusieurs millions d'hectares ont été accordées. **L'Algérie est le seul territoire représentatif de la colonisation de peuplement et non d'exploitation** : un demi-million d'Européens l'habitent, dont une bonne partie sont des citoyens et non des propriétaires terriens qui ont mis en valeur les céréales, les cultures maraîchères et la vigne. Les résultats de la mise en valeur ne sont guère impressionnants au total ; c'est que l'empire colonial a **peu attiré les capitaux français**, ne recevant pas même dix francs sur cent que les Français placent hors des frontières. Mais, en sens inverse, il faut savoir que **les colonies coûtent peu au contribuable métropolitain** et qu'elles représentent un partenaire essentiel — le troisième — et en progrès constant du commerce international de la France : voici la double conséquence de la pression fiscale et du « monopole du pavillon ».

Un « **Parti colonial** » existe pour tous les régimes politiques, parlementaires ou non, d'Europe occidentale. Il en existe un en France, formé d'associations nombreuses et fort variées, au sein desquelles on retrouve souvent les mêmes hommes : Alliance française, Société française de Colonisation et d'Agriculture coloniale, Comité de l'Afrique française, groupes « coloniaux » parlementaires superposés aux groupes politiques classiques, Union coloniale française, Comité de Madagascar, Ligue maritime et coloniale, Comité de l'Asie française, auxquels s'ajouteront à la Belle Époque l'Association cotonnière coloniale (1903) et surtout le Comité du Maroc (1905). Toutes ces associations agissent par la publication de *Bulletins*, la provocation et le soutien de missions d'exploration, la poursuite — de façon à intéresser l'opinion publique — d'une œuvre de propagande, par des conférences à Paris et en province, parfois par des cours, voire des prix, et la pression sur le gouvernement pour accroître l'empire colonial français ou, plus fréquemment, pour infléchir la direction de l'expansion coloniale. L'action est de coulisse et de couloir, le « parti » est véritablement un *lobby*. Il forge aussi des mythes impérialistes et met en forme les slogans des programmes d'expansion : ainsi sont nés le « bloc africain », la « course au Tchad », exactement comme en Grande-Bretagne le slogan « du Cap au Caire ».

Les **Sociétés françaises de Géographie** — Société de Géographie de Paris (1821), Société de Géographie commerciale (1876), Sociétés provinciales, totalement indépendantes des précédentes et apparues à partir des années 1870 — participent de ce Parti colonial, ne serait-ce que grâce à leurs « décideurs », qui sont majoritaires dans les associations du « parti ». On s'est rallié à la « géographie commerciale » ou

à la « géographie utilitaire », c'est-à-dire la science de géographes qui se soucient de faire connaître aux commerçants et aux candidats au commerce les richesses des régions et pays d'outre-mer. La colonisation occupe désormais une place considérable dans le contenu des publications des Sociétés de Géographie.

b) La France à la tête d'un système d'alliances

Ancienne, célébrée et symbolisée, l'**alliance franco-russe** semblait solide et populaire ; la politique de Delcassé lui avait assuré des prolongements et une continuité ; l'**Entente cordiale** naquit à la Belle Époque avec la « perfide Albion » du temps de Fachoda (1898). **Mais s'agissait-il pour autant d'un système ?**

Entre la France républicaine de *La Marseillaise* et la **Russie** autocratique des tsars que l'histoire semblait devoir séparer pour longtemps, un rapprochement s'était opéré. La confiance était revenue vis-à-vis de la France, d'autant plus que celle-ci était intéressée par le débouché qu'offrait la Russie à sa quête d'investissements productifs et sûrs. Engagée dans la voie d'une industrialisation moderne, la Russie ne trouvait plus assez de capitaux en Allemagne — Bismarck a fait freiner les prêts — et en Grande-Bretagne ; **les gouvernements français poussèrent à l'investissement en Russie**, ce à quoi les banques françaises étaient hautement favorables, et la presse appuya. **La Russie était en outre attirée par les armes des manufactures françaises, fusils Lebel par exemple.**

La France était par conséquent un point d'appui capital pour la Russie, mais du rapprochement exploratoire à l'alliance le processus fut long, d'autant que l'adversaire potentiel n'était pas le même pour la Russie (l'Autriche) et la France (l'Allemagne). Après des « conversations » d'état-major, la phase décisive fut la **signature d'une convention militaire secrète (17 août 1892)**. La Russie emploierait toutes ses forces disponibles (800 000 hommes) contre l'Allemagne, si la France était attaquée par ce pays ou l'Italie appuyée par lui ; si la Russie était attaquée par l'Allemagne (ou l'Autriche appuyée par l'Allemagne), la France déploierait 1 300 000 hommes, évidemment contre son voisin du Rhin. Enfin, au cas où l'un des pays signataires de la Triple-Alliance mobiliserait son armée, ce serait automatiquement la mobilisation en France et en Russie. Il fallait que cette convention fût ratifiée par le tsar et le gouvernement français. ; le tsar ratifia l'alliance le 27 décembre 1893, la France rendant la pareille le 4 janvier 1894.

Pour la France, cela était une alliance en bonne et due forme, ce qu'elle n'avait pas eu depuis le Second Empire. La sortie de l'isolement se traduit par une confiance

totale dans le « rouleau compresseur russe », c'est-à-dire dans l'énormité du réservoir en fantassins que constituait la démographie de l'allié prenant l'Allemagne à revers. De nombreuses images le représentèrent, mais surtout y insista une presse française largement « arrosée » jusqu'en 1914 et faisant de la « préparation psychologique ». La vogue du roman russe aidant, la mode du « franco-russe » s'établissant, des considérations sentimentales s'ajoutèrent aux éléments politiques, mais on ne peut que souligner le poids des aspects financiers dans la présente diplomatie : le XXe siècle commence.

De la ratification à la Belle Époque, les choses avaient évolué. Nicolas II avait séjourné en France (1896) et Félix Faure en Russie (1897). Le premier **voyage** avait tenu une place très importante dans la presse française : René Girault (1929-1999) ¹ a calculé que les cinq plus grands quotidiens consacrèrent entre 37 % et 60 % de leur surface pour « couvrir » l'événement (contre 25 % à 48 % pour le second voyage, en 1901). Surtout, les **investissements en Russie s'étaient multipliés** (plus de 11 milliards de francs, en montant nominal, jusqu'en 1900) et ils concernaient désormais un large public d'épargnants dans toutes les couches de la société française, des banques d'affaires binationales avaient vu le jour qui rivent littéralement la Russie à la France par une « chaîne d'or » (R.Girault). **Le 9 août 1899 Delcassé, ministre des Affaires étrangères depuis juin 1898, conclut un nouvel accord secret qui resserra l'alliance.** Il lui fut donné une durée illimitée et pour but le maintien de l'équilibre en Europe et non plus seulement celui de la paix : cela pouvait s'entendre dans un sens assez offensif. Entre les chefs d'état-major français et russe, il fut décidé en 1900-1901 que la Russie ferait intervenir son armée plus vite que prévu, que dans le cas d'une mobilisation de l'Autriche-Hongrie seule, les deux alliés se concerteraient avant de décider une éventuelle mobilisation.

Une nouvelle amitié entre la France et la Grande-Bretagne prélude à la **constitution d'une Triple Entente, après l'accord anglo-russe de 1907.** À ce moment, la France assume en totalité le choix qu'elle vient de faire d'un très réel risque de confrontation avec l'Empire allemand. Les relations franco-allemandes n'avaient pas été commandées par ces seuls facteurs : **des liens nombreux existaient entre groupes d'affaires des deux pays.** Les capitalistes français, attirés par la différence entre les taux d'intérêt et par les besoins en capitaux d'une industrie allemande en essor, sont séduits par les valeurs mobilières du voisin du Rhin. Celui-ci de son côté s'intéresse

¹ R.Girault, *Emprunts russes et investissements français en Russie, 1887-1914 : recherches sur l'investissement international*, Armand Colin, 1973, 618 p., réédition, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999, 618 p.

aux débouchés que la France peut représenter, et ses capitalistes créent ainsi des filiales sidérurgiques en France.

L'Empire allemand va tenter de réagir contre la politique officielle de la France, fort et délibérément hostile à son égard, par une série d'actes diplomatiques visant à séparer la Grande-Bretagne de la France, entres lesquelles il y a *accord* mais non pas *alliance*, et à convaincre la France d'entrer dans une alliance européenne continentale avec l'Allemagne et la Russie, l'Allemagne remplaçant en quelque sorte la « perfide Albion » dans une entente à trois. Le choix des terrains pour appliquer cette stratégie diplomatique n'est pas très grand : **ce sera le Maroc parce qu'il est du domaine de l'évidence que la France vise à une domination globale du Maghreb après la conquête de l'Algérie et le protectorat sur la Tunisie. D'où les deux crises marocaines, celle de Tanger en 1905 et celle d'Agadir en 1911.** Mais dans le domaine économique et financier, la période 1906-1910 correspond toujours à une relative harmonie, à « une forte interpénétration d'intérêts » (R.Poidevin). Toutefois l'immédiat avant-guerre va consacrer la faillite de la politique de rapprochement économique, le nationalisme financier l'emportant dans les deux pays : il y aura donc coïncidence des courbes des relations économiques et politiques.

Au sein de ces relations bilatérales le **problème de l'Alsace-Lorraine** annexée en 1871 a une place très particulière, qu'il faut bien comprendre dans le contexte de 1905. Le souvenir de l'amputation est lointain, il appartient à l'histoire pour la génération qui arrive à l'âge d'homme ; le thème des « provinces perdues » et de la « revanche » est d'autant plus mythique, ou si l'on veut sentimental, que l'Alsace-Moselle a évolué. L'expansion économique vécue dans le cadre de l'Empire allemand, l'horreur suscitée par la politique anticléricale française, le temps qui passe et pousse à accepter l'état de fait, sont tels que la note politique dominante n'est plus la « protestation » initiale mais le désir d'une autonomie ; **l'Alsace-Moselle envoie au Reichstag non plus des « protestataires », mais des « autonomistes »**, loyalistes décidés à une *évolution* du statut du *Reichsland*. Guillaume II accorde en 1911 une constitution qui fait siéger à Strasbourg un Parlement (*Landtag*) et un ministère provincial, concession jugée insuffisante et décevante par la population, qui doit partager la gestion avec des fonctionnaires allemands et qui trouve ici l'occasion de concrétiser son attachement à la mère patrie et manifester son hostilité à l'Allemagne à la veille même de la Grande Guerre (incidents de Saverne en 1913). Mais certainement en France on ne sent pas bien cette évolution complexe... Quoi qu'il en soit **nul ne peut y déclarer renoncer explicitement à l'Alsace-Lorraine** : la question demeure présente et elle est un obstacle incontournable sur le chemin d'un rapprochement franco-allemand.

Au renforcement des liens avec la Russie et à l'établissement de ceux avec l'Angleterre s'ajoute **le rapprochement avec l'Italie**, pays avec lequel la France ne pouvait être jusque-là qu'en mauvais termes à cause de la Triplice, de la Tunisie (protectorat français aux colons italiens très nombreux et que la mère patrie estimait lésés) et de la guerre douanière à laquelle les deux voisins s'étaient livrés. Delcassé y mit fin en novembre 1898, accorda à l'Italie le tarif minimum prévu par la loi Méline, et en décembre 1900 les deux pays se reconnurent mutuellement le droit à l'installation en Tripolitaine et au Maroc. **Malgré le renouvellement de la Triple-Alliance en juin 1902, l'Italie signa avec la France un accord politique le mois d'après ; secret, il prévoyait que l'Italie resterait neutre au cas où la France serait attaquée par l'Allemagne, et il n'avait abouti que parce que l'Italie avait besoin de la Bourse française (qui détenait alors 60 % de la dette extérieure italienne) pour placer ses emprunts et pour la « conversion » de sa rente...** Victor-Emmanuel III vint à Paris en octobre 1903 et en avril 1904 Émile Loubet lui rendit sa visite, à Rome, ce qui accéléra la rupture avec le Pape. C'était là le « tour de valse innocent » déploré mais excusé par le chancelier allemand Bülow ! De toutes manières, la Triplice sera prolongée en 1907 et en 1912.

Beaucoup plus important fut **le rapprochement avec l'Angleterre** et l'établissement de rapports cordiaux avec l'outre-Manche. Ils n'allaient pas de soi. Les Britanniques pouvaient continuer à hésiter entre les deux rapprochements possibles — avec la France, avec l'Allemagne — mais l'agressivité commerciale allemande de par le monde et les programmes navals allemands les inquiétaient : en 1898 l'amiral von Tirpitz, ministre de la Marine, avait lancé un vaste programme de réarmement comportant des unités lourdes. Le voyage de Delcassé et Loubet à Londres en juillet permit de renouer avec la tradition des bons rapports du temps de **la première Entente cordiale, nouée sous la monarchie de Juillet** (l'expression avait été aussi utilisée à propos de la Russie et de la France en 1891). Ce ne fut toutefois pas une alliance ou un pacte de non-agression, mais **une simple « entente »**. La Grande-Bretagne gardait à cet égard sa tradition de splendide isolement, tout en s'alliant formellement et publiquement le 30 janvier 1902 avec le Japon, ennemi potentiel des Russes, alliés des Français. Cela signifiait que si la Russie était en guerre avec le Japon, la France ne pourrait pas l'aider, car elle savait que, dans ce cas, l'Angleterre à son tour entrerait en guerre... Le déclenchement de la guerre russo-japonaise en janvier 1904 poussa Angleterre et France à hâter la concrétisation de leur accord.

Le 8 avril 1904 une poussière de contestations, dont certaines étaient fort anciennes, furent tranchées au bénéfice de l'un ou de l'autre des deux pays : la France abandonnait ses droits privilégiés sur les bancs de pêche de Terre-Neuve, le *French Shore* de 1713, la France recevait des îles en face de Conakry, en Guinée. Par une

« déclaration », France et Grande-Bretagne se laissaient mutuellement les mains libres en Égypte et au Maroc. Des articles secrets prévoyaient, entre autres, le partage du Siam en zones d'influence et la création d'une commission destinée à régler le sort des Nouvelles-Hébrides (la commission aboutit deux ans plus tard à une solution de *condominium*).

Le règlement de 1904 et la naissance d'une nouvelle Entente cordiale, venant après l'accord italien et le renforcement de l'alliance avec la Russie, rendaient la position de la France beaucoup plus solide sur la scène internationale, même si elle n'était pas à la tête d'un système d'alliances. Suivis par la convention franco-espagnole de septembre 1904, qui fixait des zones d'influence au Maroc, ils paraissaient résoudre par la facilité la question de l'acquisition du Maroc. En réalité celle-ci se fit dans la difficulté et les crises, ces dernières contribuant à renforcer l'Entente cordiale, pour la formation de laquelle la vision par la Grande-Bretagne de l'armée française avait joué un rôle.

2°) La conjoncture extérieure de 1905

La conjoncture de 1905, c'est la première crise marocaine mais trois autres données nouvelles doivent entrer en ligne de compte : la guerre russo-japonaise (qui révèle la faiblesse de l'alliée de la France, avant la révolution russe), la croissance économique mondiale, et la course aux armements navals. La forte possibilité d'une guerre contre l'Allemagne devient un sujet essentiel de préoccupation pour beaucoup de Français. La crise marocaine de 1905 n'est donc pas, à l'évidence, une crise coloniale habituelle : c'est le signe de la stabilisation de la colonisation classique et de l'émergence de la forme économique de l'impérialisme.

La grande convergence de 1900 sur le lac Tchad marque la fin des grandes conquêtes africaines. C'est le temps des vastes regroupements géo-administratifs (institution du Gouvernement général de l'AEF en 1908, par exemple), le temps où certaines Sociétés de Géographie célèbrent des fêtes géographiques *et* coloniales, ou s'intitulent « ... *et* d'Études coloniales » (cas de Marseille). Il existait déjà un **anticolonialisme**, qui avait répliqué aux arguments classiques en faveur de l'expansion coloniale de l'époque de Ferry (l'humanitaire, l'économique et le politique). Une **sorte d'acceptation du fait accompli** et stabilisé se produit, et les radicaux, décidément au pouvoir après 1902, ne remettent pas en cause l'œuvre de leurs devanciers, et même vont la poursuivre, ce qui suscite l'ironie de Jean Jaurès. L'opposition de droite se rallie également, car l'expansion française a été anti-allemande, et, la conquête coloniale étant achevée, les forces militaires du pays sont à nouveau disponibles.

Il existe donc désormais un très large consensus national, mais aussi un **nouvel anticolonialisme**, sous deux formes. Pamphlets, de Vigné d'Octon, ancien médecin colonial (*La Gloire du sabre*, 1900), de Léon Bloy (*Le Sang du pauvre*, 1909), un catholique marginal, caricatures sur les « terres à galons », comme celles, particulièrement violentes, de Steinlen et de Delannoy, et campagnes de presse, dont la plus imposante est celle qui se dresse en 1905 contre les excès des grandes compagnies concessionnaires du Congo : voici une première forme. Elle est doublée par la **contestation socialiste**.

Les placements de capitaux français à l'étranger deviennent fort importants. Si l'observateur se place, par commodité, en 1914, il constate que la France représente alors 20 % de l'investissement transnational, soit environ 45 milliards de francs. Certes, c'est moins que l'investissement britannique à l'étranger qui équivaut à 95 ou 100 de ces milliards, mais cela fait quand même 40 % du total des investissements français. Quelles sont **les causes de cette abondance** ? Elles sont évidemment d'abord économiques et financières : les besoins en mise en valeur et la croissance démographique sont tels à l'étranger que le taux de l'intérêt moyen servi dépasse d'au moins 1 % le taux moyen en France, pays où la mise en valeur est déjà ancienne et où la démographie stagne. De plus le taux étranger monte parfois, ce qui est le cas en Russie, qui offrait du 3 % en 1896, du 4 % en 1901, mais déjà du 5 % en 1904, pour dépasser les 6 % dès 1906 (René Girault, Jacques Thobie). Les nécessités de la politique extérieure font — seconde cause, et on comprend le double attrait pour les placements en Russie — que les gouvernements ont appuyé et appuient jusqu'à la propagande les démarchages et campagnes de placement ; ne pas le faire ou refuser l'admission à la cotation en Bourse étant d'ailleurs aussi des armes, on l'a vu pour l'Italie. Enfin, la cause psychologique rejoint l'argument financier : le revenu offert hors des frontières est sûr aux yeux des contemporains (mais pas aux nôtres, qui bénéficient du recul commode du temps !), car il est très souvent procuré par un placement en valeurs d'État, type de façon de faire fructifier son épargne que les Français ont pris à l'époque contemporaine et en métropole l'habitude de considérer comme particulièrement solide. C'est la cause qui place Paris au rang de première place mondiale pour les fonds d'État et le raisonnement qu'ont suivi les petits épargnants qui ont pris « de l'emprunt russe » ; ils sont 1,6 million en 1914 à détenir, avec de gros investisseurs, au moins 12 milliards de francs, soit un peu plus du quart du total des investissements français à l'étranger.

L'empire colonial a peu attiré les capitaux français, ne recevant pas même dix francs sur cent que les Français placent hors des frontières. **Cette idée est à nuancer** : si la mise en valeur de l'empire est médiocre, il faut se souvenir que les colonies

coûtent peu au contribuable métropolitain. Si les colonies ne représentent en apparence et depuis le Second Empire qu'une médiocre part dans le commerce extérieur français — pendant les cinq années 1896-1900, 7,8 % des importations et 9,8 % des exportations — elles constituent **un partenaire essentiel (le troisième)** et en progrès constant du commerce international de la France. Voici la conséquence de la pression fiscale et du « monopole du pavillon », sur laquelle, en sens inverse des idées communément admises, la thèse de Jacques Marseille a conduit à réfléchir ¹.

Depuis 1880, **le commerce de la France avec ses colonies s'est accru plus que deux fois plus vite que les échanges avec les pays étrangers, et en 1913, l'empire colonial représente déjà 12 % du commerce extérieur de la métropole.** Au moment où va s'engager la Grande Guerre, beaucoup avancent que les exportations vers l'empire sont la panacée commerciale, d'autant plus que la métropole vend depuis 1911 plus à ses colonies qu'elle ne leur achète (sauf en 1910 et 1911) et que nul n'ignore le déséquilibre de la balance commerciale de la France. Voici qui va à l'encontre de l'axiome répandu, facile, et trouble, selon lequel les conquêtes coloniales auraient finalement coûté plus cher qu'elles n'auraient rapporté au pays : « si l'opinion et les forces politiques restent indifférentes à l'empire, le monde des affaires, lui, en a rapidement saisi l'intérêt » (Jacques Marseille).

Sous la conduite de Delcassé, un **projet de protectorat sur le Maroc** fut discrètement élaboré en 1904 et une mission fut envoyée pour proposer un programme de réformes au sultan. L'Allemagne pouvait-elle laisser sans encombre pour elle le champ libre à la France, d'autant plus que le sultan se montrait rétif ? Cela lui était d'autant plus difficile que la conclusion de l'Entente cordiale l'avait stupéfaite et humiliée et que la pénétration bancaire française lésait les intérêts des banques de l'Empire, mais les possibilités de riposte n'étaient pas claires. De plus, Guillaume II pensait que l'entreprise marocaine pouvait détourner la France de l'idée de revanche, ce qui pourrait laisser entrevoir la possibilité d'une entente continentale franco-allemande, éventuellement associée à la Russie, idée d'autant moins irréaliste que le Parti colonial français était en bonne partie favorable à une entente avec l'Allemagne.

La modération allemande vis-à-vis de l'action de la France au Maroc fut remise en question par la guerre russo-japonaise et l'affaiblissement de la Russie qui en résulta : alliée du Japon, l'Angleterre ne pouvait se rapprocher de la Russie, n'allait-elle pas de surcroît s'éloigner de la France, alliée de la Russie ? Et cette dernière n'était-elle pas devenue pour la France un allié peu sûr ? L'Allemagne ne pourrait-elle

¹ J.Marseille, *Empire colonial et capitalisme français, Histoire d'un divorce*. Albin Michel, 1984, 464 p. (Thèse), réédition, Seuil, coll. "Points", 1989, 460 p.

pas en profiter pour faire pression sur la France, soit pour se glisser elle aussi au Maroc, soit pour monnayer une compensation, en Afrique noire par exemple, soit encore pour simplement restaurer son prestige et isoler la France ? **Le 31 mars 1905 Guillaume II fit une visite à Tanger**, il y multiplia les déclarations d'appui à l'indépendance marocaine et de réclamation de la liberté du commerce, ce qu'exagéra le texte cassant transmis après l'équipée du souverain allemand à l'agence Havas et qui fit sensation. [...] !

Invitation à lire la suite dans ma *BÉ* (dont je vends quelques exemplaires) !

Conclusion générale

« Soudain, l'été 14 ». La Belle Époque bute sur la Première Guerre mondiale. Elle est certes un « ancien monde », mais il y a des continuités entre la Belle Époque et l'entre-deux-guerres, bien davantage qu'on ne le croit souvent. Voici un thème de réflexion pour cette nuit, demain et les jours suivants !

Le texte complet de cette conférence sera mis en consultation libre sur HAL, le portail du CNRS. Taper « Dominique Lejeune » ou titre de la conférence

Bibliographie :

• **Ouvrages généraux ou thématiques sur la Troisième République :**

AGULHON Maurice, *La République*, Hachette, 1997

AGULHON Maurice, ses trois *Marianne*, Flammarion, 1979-2001

BERSTEIN Gisèle & Serge, *La Troisième République*, Éditions M.A., coll. « Le Monde de... », 1987

BERSTEIN Serge & RUBY Marcel dir., *Un siècle de radicalisme*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2004

DUBY Georges dir., *La France d'aujourd'hui*, tome V de l'*Histoire de la France urbaine*, Seuil, 1985

GARRIGUES Jean, *Les grands discours parlementaires de la Troisième République. De Victor Hugo à Clemenceau*, Armand Colin, 2004

HUARD Raymond, *Le Suffrage universel en France*, Aubier, 1991

HUARD Raymond, *La naissance du parti politique en France*, Presses de Sciences Po, 1996

LALOUETTE Jacqueline, *La France de la Belle Époque. Dictionnaire de curiosités*, Tallandier, 2013, 286 p. [Abécédaire volontairement hétérogène précédé d'une introduction lacunaire]

LEDUC Jean, *Histoire de la France : l'enracinement de la République, 1879-1918*, Hachette, coll. « Carré-Histoire », 1991

LEJEUNE Dominique, *La France des débuts de la IIIe République. 1870-1896*, A.Colin, coll. « Cursus », 1994, diverses rééditions, dont numérique

LEJEUNE Dominique, *La France de la Belle Époque. 1896-1914*, A.Colin, coll. « Cursus », 1991, diverses rééditions, dont numérique

LEQUIN Yves dir., *Histoire des Français*, Armand Colin, 3 vol., 1983-1984

MARSEILLE Jacques, *Empire colonial et capitalisme français, Histoire d'un divorce*, Albin Michel, 1984, rééd. en poche dans la coll. « Points », 1989

MOLLIER Jean-Yves & GEORGE Jocelyne, *La plus longue des Républiques (1870-1940)*, Fayard, 1994

René Rémond, *La Droite en France de 1815 à nos jours*, Aubier, 1954, div. rééditions, dont *Les Droites en France*, 1982, 544 p., p. 243.

WINOCK Michel, *La Belle Époque*, Perrin, 2002, 448 p., réédition, 2003, 432 p. [issu d'un cours à l'IEP]

• **Sur la Belle Époque, deux remarquables livres, très différents l'un de l'autre comme du présent ouvrage :**

DUROSELLE Jean-Baptiste, *La France et les Français*, Richelieu, 1972, tome I (1900-1914), réédition, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1992

REBERIOUX Madeleine, *La République radicale ? (1899-1914)*, Seuil, coll. « Points », Nouvelle Histoire de la France contemporaine, 1975. Il est dommage qu'aucune réédition n'ait vu le jour.

• **Autres ouvrages :**

AGERON Charles-Robert et coll., *Histoire de la France coloniale*, Armand Colin, 1991, 2 vol., rééd., Pockete, Agora, 1996, 3 vol.

ALLAIN Jean-Claude, *Joseph Caillaux, le défi victorieux, 1863-1914*, Imprimerie nationale, 2 vol., 1978 & 1982

BAAL Gérard, *Histoire du radicalisme*, La Découverte, 1994, coll. « Repères »

BERTAUD Jean-Paul & SERMAN William, tome I (1789-1919) de la *Nouvelle histoire militaire de la France*, Fayard, 1998

BERSTEIN Serge, *Histoire du Parti radical*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 2 vol., 1980 et 1982

BINOCHÉ-GUEDRA Jacques, *La France d'Outre-Mer (1815-1962)*, Masson, 1992

BOUCHE Denise, *Histoire de la colonisation française*, tome II, *Flux et reflux (1815-1962)*, Fayard, 1991

BREDIN Jean-Denis, *Joseph Caillaux*, Folio-Histoire, 1980

DUROSELLE Jean-Baptiste, *Clemenceau*, Fayard, 1988

Dominique Kalifa, *La véritable histoire de la « Belle Époque »*, Fayard, 2017, 296 p.

GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France. 1871-1962*, La Table ronde, 1972, réédition, coll. « Pluriel », 1979

Jacqueline Lalouette, *La France de la Belle Époque. Dictionnaire de curiosités*, Tallandier, 2013, 286 p.

Louis Mairry, *La vie politique dans le département du Doubs sous la Troisième république (1870-1940)*, Thèse pour le doctorat d'État ès lettres soutenue devant l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), dirigée par Jean-Marie Mayeur, 1990, 3 vol. dactyl., 1 722 p., cartes, bibliographie, compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mai-juillet 1991, p. 409.

L.Mairry, *Le département du Doubs sous la IIIe République. Une évolution politique originale*, Besançon, Cêtre, 1992, 483 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, sept. 1992, pp. 409-410, compte rendu dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1996, pp. 396-397.

MILZA Pierre & POIDEVIN Raymond dir., *La puissance française à la Belle Époque. Mythe ou réalité ?*, Bruxelles, Complexe, 1993

MONIER Frédéric, *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, La Découverte, 1998

PERVILLE Guy, *De l'Empire français à la décolonisation*, Hachette, coll. « Carré-Histoire », 1991

RABAUT Jean, *1914. Jaurès assassiné*, Bruxelles, Complexe, 1984, 186 p.